



N°17/2023

Date : 24/10/2023

Une nouvelle adresse pour vos pièces justificatives

Madame, Monsieur,

L'adresse postale pour l'*envoi de vos pièces justificatives de télétransmission au format papier change*. Désormais, il convient d'utiliser *exclusivement* l'adresse suivante :

***CPAM HD
LOTS TELETRANSMISSION
TSA 99 998
90021 BELFORT CEDEX***

Attention ! Cette adresse ne doit être utilisée que pour vos envois de pièces justificatives de télétransmission. Pour vos autres courriers, merci d'utiliser l'adresse habituelle

Pensez SCOR !

Intégré dans votre logiciel métier, le service SCOR permet, lors de la réalisation de la FSE (Feuille de Soins Electronique), de numériser la ou les pièces justificatives et de la (les) transmettre directement à la caisse de rattachement de l'assuré.

Bien Cordialement,

La Responsable du Département Santé

Virginie PASQUIER